



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24104664

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

28 JUN 2024

Greffier
pour le Greffier

N° d'entreprise : **0650 685 502**

Nom

(en entier) : **Factory, Comptoir des ressources créatives de Namur**

(en abrégé) : **CRC de Namur**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **267, Rue des prés 5002 Saint-Servais**

Objet de l'acte : Validation des comptes annuels + Démissions d'administrateurs et d'administratrice

PV de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du CRC NAMUR le 30 MAI 2024

COMPTES ET BUDGET (cf. slides détaillées en annexe)

Les comptes sont présentés par Solène Rasquin, responsable financière de l'ASBL.

Il n'y a rien d'alarmant dans les comptes 2023, les projets ont été réalisés correctement sans encombres.

On peut toutefois souligner quelques points d'attention :

- Le CRC a demandé un prêt à la Smart correspondant à une avance de trésorerie de 60.000 euros couvrant la 3e tranche du subside RW de 2023 pour assurer son fonctionnement.

- Le projet "Coalbox" est le plus gros projet générant 21.399,40€ de fonds propres

- Le subside de fonctionnement provenant de la région wallonne s'élève à 240.000€ mais ne comprend pas d'indexation.

- Le Labo Astrid, un nouveau projet générant des fonds propres, a débuté en septembre 2023.

- Les rémunérations salariales sont approximativement de 290.000€ ce qui équivaut à +/- 85% des subsides reçus.

- Le bénéfice de l'exercice comptable 2023 et donc à reporter est de 45.592,76 euros.

L'attention est mise sur le fait que le bénéfice n'est pas une valeur monétaire atterrissant sur le compte bancaire mais bien sur un résultat comptable.

Les comptes 2023 sont approuvés

Le budget 2024 est présenté par Solène Rasquin, responsable financière de l'ASBL.

Le budget 2024 se base sur la situation des comptes au 31/12/2023 et a été ajusté suivant les projets 2024.

Dans les produits, on retrouve notamment :

- Le subside de la région wallonne de 240.000€ et qui n'a pas été indexé par la RW par rapport à 2023.

Les aides à l'emploi qui sont indexées pour 2024

- Un nouveau projet (2 cycles de formation proposé aux créateurs en développement) nommé "Inspire" générant un peu de fonds propres

- La présence des fonds propres générés par les autres projets fixes du CRC tels que le Labo Astrid, la Coalbox, la Canopée,...

Dans les charges, on retrouve notamment :

- La masse salariale des emplois établie selon la réalité actuelle de l'asbl. Ayant subi 2 indexations en 2023 et 2 prévues en 2024, la charge salariale en 2024 augmente inévitablement.

- Une indexation inévitable des frais de fonctionnement

- 3.000€ prévu spécialement pour rémunérer des artistes lors de nos événements.

- Un budget spécifique pour développer le projet "Labo Astrid" récemment lancé en septembre 2023 • Un budget spécifiquement prévu pour l'implémentation d'un CRM au sein du CRC de Namur

Le budget 2024 est équilibré à 395.483,68 euros.

Le budget 2024 est voté !

BESOIN DE VOTRE AVIS

Générer des fonds propres : pourquoi et comment ?

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



L'objectif est de maximiser les projets qui génèrent des fonds propres. La question est posée :
Les entrepôts de Champion
Le service des entrepôts est complètement gratuit depuis le début. Ne monétiserait-on pas ?
Vif débat sur la question, les solutions autres, l'implication des utilisateur·rices de l'entrepôt dans la décision (FIFF, KIKK, Jardin Passion, etc.)

Réponse au sondage : solutions mentionnées pour tarifier l'occupation éventuelle des entrepôts
3 Maintien de la gratuité/trouver d'autres sources - 18 Tarification m2 - 2 Tarification annuelle - 2 Autre

L'équipe revient auprès des occupants des entrepôts pour trouver un fonctionnement. Cette réflexion est ouverte à d'autres personnes qui souhaiteraient donner leur avis Vous souhaitez rejoindre le Groupe de Travail : envoyez un mail par ici !

Cinqmille: externaliser le projet / pourquoi et comment ?

Le questionnement est là depuis longtemps et s'est accentué avec le non-renouvellement du contrat de Sorah Marreiros en janvier 2024 par manque de moyens (subsidés équivalents mais ne tenant pas compte de l'indexation des salaires)

Même si le projet est super chouette et qu'il a amené plein de choses positives, le CRC n'a pas la capacité humaine et financière pour gérer ce projet. D'autant plus que le financement W.E. ne rentrera probablement pas dedans.

En sachant qu'à Liège, et ailleurs, les projets fonctionnent différemment.

Il y a des questions sur le comment ça se fera (le CRC resterait soutenu dans l'accompagnement vers une externalisation) mais il faut trouver quelqu'un pour reprendre le flambeau.

Le retour sur le site (vivement critiqué, notamment par rapport à la fluidité de l'agenda)

En sachant que l'outil Cinqmille est un outil média alors que le site du CRC n'est pas là pour proposer un agenda culturel.

Et qu'il est très complexe de centraliser l'agenda culturel namurois, chose qui est en test depuis des années.

Ce qui est sûr, c'est qu'on souhaite que Cinqmille continue d'exister, car il a son rôle à jouer dans la visibilité des créateur·ices et des initiatives culturelles namuroises, mais il faudrait le rendre pérenne.

Quels partenaires pour proposer une externalisation ? Quels services garder (agenda, rédaction de chroniques, retour au magazine...?)

Sondage pour ou contre une externalisation du service

16 membres se positionnent POUR une externalisation, 6 CONTRE

Suggestion de qui pourrait le reprendre et/ou qui pourraient faire partie du G.T. sur la question.

L'équipe du CRC lance un appel pour faire partie de ce groupe de travail. Vous souhaitez en faire partie ? Envoyez un mail par ici !

Quels services développer au sein du CRC Namur ?

Mise à disposition d'un formulaire pour récolter les avis : <https://forms.gle/eJPEnyoi35qBWwUa6>

DÉMISSIONS ET ADMISSIONS

Qui est membre effectif et qui est membre adhérent ?

Les membres effectifs ont un poids plus important et sont sollicités pour les votes (M.E. uniquement).

Devenir administrateur·rices ?

Mathilde annonce sa démission officielle.

Baptiste va également arriver à la fin de son mandat

Vincent, suite à son absence à plusieurs CA et AG, sera également démis de ses fonctions.

S'il y a des gens qui souhaitent "tester" de faire partie du C.A., les places sont ouvertes. Valentin Demarcin, Yunni, Urielle Acettini et Christopher Willième proposent de venir en test.

Réponses :

16 Oui - Non - 1 Je ne souhaite pas me prononcer

Les membres effectifs actent la démission de Mathilde Liégeois en tant qu'administratrice.

Les membres effectifs actent la démission de Baptiste Gandibleux en tant qu'administrateur.

Les membres effectifs actent la démission de Vincent Vandenbranden en tant qu'administrateur.

L'OA est désormais composé de :

-Anne-Sophie Colmant

-Cassiopée Henaff

-Jean-Yves Rousseaux